



Ministère de la Justice
Canada

Department of Justice
Canada

DOCUMENT D'ÉVALUATION

ACTIONS DE PRÉVENTION DE LA CRIMINALITÉ AU CANADA 2000

Sommaire

Septembre 2000

Division de l'évaluation

Section de l'intégration et de la coordination de la politique

Canada 

TABLE DES MATIÈRES

Contexte	1
Questions étudiées	1
Méthodologie	1
Avertissement	2
Constatation : Contexte politique	2
Constatation : Qui participe à la prévention de la criminalité?	3
Constatation : Nature des partenariats de prévention de la criminalité	4
Constatation : Nature et portée des actions de prévention de la criminalité	5
Constatation : Bénéficiaires de la prévention de la criminalité	5
Constatation : Lacunes dans la prévention de la criminalité.....	5
Constatation : Dans quelle mesure connaît-on la Stratégie nationale sur la sécurité communautaire et la prévention du crime?.....	6
Conclusions	7

Contexte

Actions de prévention de la criminalité au Canada 2000 fait partie d'une série d'études, déjà réalisées ou à venir, visant à recueillir des informations pour l'évaluation de la Stratégie nationale sur la sécurité communautaire et la prévention du crime (ci-après " la Stratégie "). Liée à l'Analyse comparative 1998-2003 de la Division de l'évaluation, elle-même aussi une étude subsidiaire de l'évaluation, la présente étude nous informe sur les points suivants :

- nature et portée de la prévention de la criminalité dans les collectivités ;
- degré de connaissance et de soutien de la Stratégie dans les collectivités ;
- méthodologie à reprendre pendant les années à venir de la Stratégie.

Questions étudiées

Les questions suivantes ont été étudiées, telles que les perçoivent les informateurs majeurs au niveau de leur collectivité :

- le contexte politique de la criminalité et de la victimisation criminelle
- les acteurs de la prévention de la criminalité
- la nature des partenariats de prévention de la criminalité
- la nature et la portée des activités de prévention de la criminalité
- les bénéficiaires de la prévention de la criminalité
- les lacunes constatées dans la prévention de la criminalité
- dans quelle mesure connaît-on la Stratégie et la soutient-on?

Méthodologie

Nous avons élaboré un échantillon au jugé de 30 collectivités dans tout le pays, stratifié par région et par grandeur de collectivité (6 régions, 12 petites collectivités, 12 moyennes et 5 grandes). Une collectivité a été pilote. À l'aide d'un protocole testé pour identifier des informateurs majeurs dans chaque collectivité, nous avons effectué 172 entrevues détaillées au niveau local. L'échantillon comprenait des personnes d'organisations communautaires ou non gouvernementales (organismes de service communautaire, organismes ou refuges pour les femmes, services aux familles, services publics - surtout municipaux, police, écoles, services de santé, organismes autochtones, secteur privé).

Avertissement

Ce sont les perceptions des informateurs majeurs qui fondent la présente étude. Nous avons certes confiance que notre méthodologie a permis une bonne représentation des actions de prévention de la criminalité, mais elle ne propose pas de répertoire de la totalité de celles-ci dans les collectivités étudiées.

Constatation : Contexte politique

Dans quelle mesure s'inquiète-t-on de la criminalité? 92,4% des personnes interrogées estiment qu'on s'en inquiète beaucoup (47,1%) ou bien un peu (45,3%). Elles sont plus susceptibles de juger qu'on s'inquiète beaucoup de la criminalité dans leur collectivité dans les Prairies que celles au Québec, en Ontario et dans le Nord. Les écarts d'après la grandeur des collectivités n'ont pas d'importance statistique.

Dans quelle mesure s'inquiète-t-on de la victimisation criminelle? Globalement, 84,8% des réponses ont indiqué qu'on s'en inquiète beaucoup (42,4%) ou un peu (42,4%). On s'inquiète le plus de la victimisation dans les régions de l'Atlantique (57,7%), des Prairies (52,9%) et du Pacifique (51,5%). Ces données varient considérablement de celles du Nord (39,1%), du Québec (33,3%) et de l'Ontario (19,2%). Les écarts d'après la grandeur des collectivités n'ont pas d'importance statistique.

Qui risque d'être victime de la criminalité? Presque 35% (34,3%) ont indiqué en premier que les personnes âgées sont vulnérables, puis les jeunes cités en premier par 18% des réponses et les femmes, citées en premier par 12,8% des réponses. La plupart de celles-ci (87,6%) ont indiqué qu'au moins deux groupes étaient vulnérables, les personnes âgées, les femmes, les enfants, les jeunes, les entreprises et les Autochtones étant les plus fréquemment cités. Il n'y avait pas d'écart statistiquement important dans la définition des groupes vulnérables pour les personnes âgées, les jeunes et les femmes, par région et par grandeur de collectivité.

Quels sont les grands problèmes de criminalité? Dans tout le Canada, on s'inquiète avant tout des actes criminels contre les biens - 47,7% des réponses les mentionnent en premier, 81,4% globalement. Viennent ensuite les actes criminels violents, notamment la violence familiale (citée en premier par 13,4% (23) des personnes interrogées et d'autres actes criminels violents, par 5,8% (10) d'entre elles. En tout, 30,8% (53) d'entre elles citent la violence familiale et 30,8% (53), d'autres actes criminels violents en premier, en deuxième et en troisième. Soixante-seize personnes interrogées (44,2%) disent que la toxicomanie est un problème, bien que seules 11,6%

(20) d'entre elles la citent en premier. Enfin, la criminalité des jeunes est citée par 26,1% (45) des personnes interrogées et citée en premier par 11,6% d'entre elles. Les relations statistiquement significatives entre les régions et ces grandes catégories d'actes criminels se résument ainsi :

- Les personnes interrogées dans la région du Pacifique (87,9%) étaient beaucoup plus susceptibles de citer ces actes comme un problème que dans toute autre région et celles du Québec (50%) et du Nord (48%), moins susceptibles.
- C'est dans le Nord (56%), dans l'Atlantique (53,8%) et au Québec (50%) qu'on s'inquiète le plus de la toxicomanie, et en Ontario, le moins (15,4%).
- Les personnes interrogées dans le Nord (56%) étaient bien plus susceptibles d'indiquer que la violence familiale est un problème local de criminalité que celles des autres régions et celles de l'Ontario l'étaient bien moins (3,8%).
- Celles du Nord (52%) étaient bien plus susceptibles d'indiquer qu'elle constitue un problème dans leur collectivité que celles des autres régions. Au Québec, les personnes interrogées (32,1%) étaient plus susceptibles que celles du Pacifique (18,2%), des Prairies (17,6%) et de l'Atlantique (11,5%) d'indiquer que la criminalité des jeunes est un sujet d'inquiétude. Celles de l'Ontario (26,9%) ont indiqué ce sujet d'inquiétude davantage que celles de l'Atlantique (11,5%) et moins que celles du Nord.

Constatation : Qui participe à la prévention de la criminalité?

Une grande variété de secteurs, groupes et organismes interviennent dans les actions de prévention de la criminalité dans tout le Canada, mais à des degrés et à des actions fort diverses.

- La **police** exécute la plupart des programmes dans 24 des 29 collectivités étudiées dans l'échantillon. C'est de loin le groupe le plus présent.
- L'**école** est un autre acteur majeur ; on a cité en moyenne trois programmes en milieu scolaire par collectivité.
- Les **organismes communautaires** de prévention de la criminalité participent à la majorité des actions. Toutefois, un seul organisme s'occupe rarement de plus de deux ou trois programmes.

- Les **pouvoirs publics fédéraux, provinciaux, territoriaux et municipaux** sont aussi des acteurs majeurs, avec en moyenne deux programmes ou activités publiques par collectivité.
- On a indiqué que le **secteur privé** intervient directement dans seulement trois collectivités. Il soutient directement la prévention communautaire ; ce soutien est particulièrement évident dans la prévention situationnelle de la criminalité.
- On a aussi mentionné que les **organismes de services de santé** sont des acteurs majeurs, en ce qu'ils dispensent une variété de services directs et de programmes de prévention, notamment formation à la fonction de parent et interventions touchant la santé auprès d'enfants et de familles vulnérables, services aux toxicomanes, travail de proximité auprès des marginaux des rues.

Constatation : Nature des partenariats de prévention de la criminalité

Toutes les personnes ont indiqué que beaucoup de travail se fait en partenariat dans leur collectivité. On a dégagé trois catégories de partenariat :

- **coordination** - consultation, liaison et partage de l'information entre organismes, mais autonomie des décisions pour la planification et la prestation des programmes;
- **coopération**, (la forme la plus courante de partenariat signalée) - consultation, liaison, partage de l'information et partage des ressources. Le partenariat sur le mode de la coopération peut comporter des protocoles de renvoi des clients, mais il y a autonomie relative des décisions pour la planification et la prestation des programmes;
- **collaboration**, (la forme la moins courante de partenariat signalée) - travail en commun et partage des responsabilités pour prendre les décisions, dispenser les ressources et les programmes et pour rendre compte.

Les partenariats varient selon la grandeur des collectivités. Les plus petites ont souvent davantage de partenariats de coopération peu officialisés que les moyennes et les grandes collectivités. Celles-ci ont souvent davantage de partenariats de coordination.

Constatation : Nature et portée des actions de prévention de la criminalité

Les personnes interrogées indiquent que les actions de prévention de la criminalité sont nombreuses dans toutes les collectivités :

- dans les **grandes collectivités** : une moyenne de 24,6 groupes travaillent à la prévention de la criminalité et une moyenne de 52 activités;
- dans les **moyennes** : une moyenne de 14,9 organisations et de 32 activités;
- dans les **petites** : une moyenne de 8,7 organisations et de 22,7 activités.

Même si la plupart des collectivités ont des programmes et des activités de nature situationnelle traditionnelle, les activités qu'on nous a signalées sont en grande majorité relèvent de la prévention de la criminalité par le développement social (PCDS). Dans la plupart des collectivités, la police est le principal groupe qui participe à la fois à la prévention situationnelle et à la PCDS.

Constatation : Bénéficiaires de la prévention de la criminalité

Dans l'ensemble des 29 collectivités, on a constaté qu'il s'agit surtout des jeunes et des enfants. Dans 13 des 29 collectivités, on fait état de programmes visant les familles (violence familiale, familles en état de risque, familles avec de jeunes enfants). Dans neuf collectivités, les programmes bénéficient aux personnes âgées; dans huit, aux femmes; dans cinq, aux populations autochtones et aux victimes d'actes criminels respectivement. Dans huit collectivités, ils bénéficient à la population en général.

Constatation : Lacunes dans la prévention de la criminalité

Nous avons enregistré les trois premières réponses à notre question touchant des lacunes dans la prévention de la criminalité. De façon constructive, 39,5 % des personnes interrogées n'en ont constaté aucune. Même si ceci semble indiquer que la plupart des problèmes de criminalité sont traités, il faut interpréter cette constatation avec prudence. Un pourcentage de 21,5% indique que même si la plupart des inquiétudes locales quant à la prévention de la criminalité sont traitées dans une certaine mesure, la portée et la profondeur de l'activité ne correspond pas forcément à celles du problème. En réalité le traitement est souvent léger.

Les constatations de lacunes varient selon les régions, mais pas selon la grandeur des collectivités. Dans le Nord, on a indiqué beaucoup plus de lacunes que dans l'ensemble des cinq autres régions (86,4%). Les deux tiers (66,7%) des réponses des Prairies ont mentionné des lacunes. Ce chiffre est très différent de celui de l'Ontario (41,7%) et de l'Atlantique (36%). Il diffère peu par contre de celui du Pacifique (59,4%) et du Québec (59,3%).

Constatation : Dans quelle mesure connaît-on la Stratégie nationale sur la sécurité communautaire et la prévention du crime?

À quatre questions posées sur la Stratégie, nous avons obtenu les constatations suivantes :

Aviez-vous reçu des renseignements sur la Stratégie avant qu'on ne vous demande cette entrevue? Une majorité de personnes interrogées (58,1%) n'en avait pas reçu. Le fait d'en avoir reçu ou non ne varie pas selon les secteurs ou la grandeur des collectivités, mais selon les régions - 64% des personnes interrogées dans le Nord en avait reçu, 58,8% des personnes interrogées dans les Prairies, 38,5% pour les réponses de l'Atlantique, 35,7% pour celles du Québec, dans la région du Pacifique, 27,3% et en Ontario, 26,9%.

Connaissez-vous la Stratégie? Environ un tiers (34,9%) a indiqué ne pas être du tout au courant de la Stratégie. C'est dans le Nord qu'on connaît le mieux la Stratégie, où 72% des personnes interrogées la connaissent bien ou un peu. Ensuite dans les Prairies, où 67,7% des personnes interrogées la connaissent bien ou un peu. Dans ces deux régions, les personnes interrogées connaissent bien mieux la Stratégie que celles de l'Atlantique (57,7%), du Pacifique (29,4%), du Québec (25%) et de l'Ontario (19,2%).

En connaissez-vous les objectifs? La majorité (71,5%) les ignorait. C'est dans le Nord qu'on connaît le mieux les objectifs (48%), puis dans l'Atlantique (42,3%). Environ un tiers des personnes interrogées dans les Prairies (35,3%) ont déclaré connaître les objectifs avant notre étude, ce qui est nettement plus élevé qu'au Québec (21,4%), en Ontario (15,4%) et dans le Pacifique (12,1%).

En appuyez-vous les buts, les priorités et les objectifs? L'appui est massif, 99,4% des personnes ayant déclaré qu'elles les soutiennent beaucoup ou un peu.

Conclusions

On s'est efforcé dans Actions de prévention de la criminalité au Canada 2000 de brosse r un tableau national de la nature et de la portée de la prévention de la criminalité dans les collectivités canadiennes. Les principales conclusions sont exposées ci-dessous, ainsi que les questions à approfondir.

Les perceptions concernant les groupes risquant la victimisation criminelle dans les collectivités étudiées comprennent en général les priorités de la Stratégie, à l'exception des personnes âgées. Cette constatation mérite qu'on l'approfondisse au niveau communautaire, étant donné surtout la constatation apparemment contradictoire qu'on n'a pas signalé que la criminalité à l'égard des personnes âgées était une question majeure, ni une lacune majeure.

On a mentionné le plus souvent qu'on s'inquiète localement des actes criminels contre les biens, des actes criminels violents, surtout la violence familiale et d'autres classes d'actes criminels violents, de la toxicomanie et de la criminalité des jeunes. Ces tendances présentent des différences régionales, auxquelles il convient aussi de réfléchir.

Nous en dégageons une impression positive que la PCDS est articulée et appliquée au niveau communautaire, surtout en ce qui a trait aux actions destinées aux enfants et aux jeunes.

Une grande variété de groupes et d'organismes actifs œuvrent pour prévenir la criminalité ; la police joue un rôle central pour réaliser des activités de prévention de la criminalité traditionnelles et par le développement social ou pour y participer dans les collectivités canadiennes. La participation du secteur privé à la prévention de la criminalité est moins apparente dans la plupart des collectivités, davantage en arrière-plan.

Trois catégories de partenariat ont été constatées - coordination, coopération, collaboration - et sont moins officialisées dans les petites collectivités que dans les grandes. L'étude n'a abordé que la surface des actions de prévention de la criminalité en partenariat, domaine qu'il conviendrait d'approfondir.

Il est intéressant de constater que 39,5% des personnes interrogées n'ont pas constaté de lacune dans la prévention de la criminalité de leur collectivité. Les autres ont mentionné diverses lacunes, touchant les problèmes majeurs et surtout la question des ressources trop limitées pour traiter les problèmes majeurs avec efficacité. Cette constatation est aussi à approfondir, afin de déterminer comment les collectivités peuvent au mieux avoir accès aux ressources, les développer et les optimiser.

Le degré relativement faible de connaissance de la Stratégie suggère la nécessité de communiquer davantage avec les acteurs communautaires à propos de la Stratégie. Il a par contre été encourageant de constater le soutien massif des buts, priorités et objectifs de celle-ci.